

Tèt ansanm nou bezwen

Assemblée Générale du 7 février 2009 Compte-Rendu

Paris, le 7 février 2009

Chers/es amis/es/,

Vous étiez nombreux à répondre présents à cette première convocation pour l'année 2009. Nous avions eu un grand plaisir à partager l'apéritif et le petit buffet. C'était un vrai moment de retrouvailles, d'échanges de vœux pour nombre d'entre nous qui n'avions pas eu l'occasion de le faire. La PAFHA remercie tout particulièrement Mmes Tardivel, Violande Toussaint, Marie-Venise Saint-Victor et la maman de Mackendie, qui ont eu la gentillesse de nous préparer ce repas exquis.

Le bureau de la PAFHA

LISTE DES PARTICIPANTS

- 1. AADH (Michèle DRIAY).
- 2. Haïti Développement (Bogentson ANDRE).
- 3. ASOLID (Adrien LUZINCOURT).
- 4. Expression d'Afrique (Edwige GBAGUIDI).
- 5. Alliance Artibonitienne (Harry JOSEPH)
- 6. L'entente des peuples (Thierry ROY)
- 7. USLOFRADES (Fanfan SALIBA)
- 8. CADGH (Roger JOSEPH)
- 9. Association des femmes (Violande TOUSSAINT).
- 10. Collectif Haïti (Odéel DORCÉUS)
- 11. AHDEL (Chacha, David et Romel)

- 12. FONDESA (Romel)
- 13. Haidev (René BENJAMIN)
- 14. Pour Haïti (Dr TALLEYRAND)
- 15. Maison d'Haïti (Marie-Venise et Mme Tardivel)
- 16. Embarquons pour Haïti (Mackendie TOUPUISSANT)
- 17. Aide aux enfants d'Haïti AAEH (Ernst BRICE)
- 18. Collectif solidarité d'ici et d'ailleurs –COSIA (Jocelyn TOCNY)
- 19. COAH (Vaner ZEPHIR)

A noter la présence de visiteurs : Wilky ZEPHIR, Françoise SIMEON, Herby GLAUDE, Edelyn DORISMOND et Luckner. Sans oublier la fille de Violande, Mlle Héloïse GLAUDE.

DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (13H30)

Après vérification de la liste de présence (jointe en annexe), le Président de la PAFHA, Mackendie Toupuissant, ouvre l'assemblée générale par des remerciements et en formulant à tous les meilleurs vœux de la Plate-forme des associations franco-haïtiennes (PAFHA) pour l'année 2009.

TOUR DE TABLE (nouvelles des associations)

- 1. <u>AADH (Michèle DRIAY)</u>. L'association travaille sur un projet de Maison communautaire à Fonds des Blancs. Pour recueillir des fonds, elle organise des soirées thématiques (type bal masqué en préparation).
- 2. (Wilky ZEPHIR). Vient en observateur.
- 3. <u>Haïti Développement (Bogentson ANDRE)</u>. Revient d'un séjour en Haïti financé par l'ambassade de France dans le cadre de l'anniversaire du codéveloppement. Bogentson a présenté la note adressée à la PAFHA dans laquelle il résume les contacts qu'il a effectués avec des organismes destinataires des fonds envoyés par la PAFHA en solidarité avec les victimes des cyclones.
- 4. ASOLID (Adrien LUZINCOURT). L'association basée dans le 91 accueille les sans papiers tout public y compris des Haïtiens. Elle tient une permanence les mardis de 9h30 à 11h00. Asolid a un projet d'eau à Verettes dans la région de Liancourt (Artibonite) dont le coût est évalué à 37 000€ Le Conseil général de l'Essonne a déjà financé ce projet a hauteur de 4500€, la Région Île de France a accordé 10000€ L'association compte sur la PAFHA pour l'aider à trouver les fonds manquants. Asolid a déjà réalisé un magasin communautaire à Liancourt. Membre du mouvement Esperanto, l'association envisage de lancer plus tard un projet de micro crédits.
- 5. <u>Expression d'Afrique (Edwige)</u>. Association visiteur souhaitant proposer à la PAFHA de participer au projet « Solidaire avec Haïti » dont la réalisation est prévue dans le cadre de la semaine d'Afrique organisée tous les ans à l'UNESCO.
- 6. <u>Alliance Artibonitienne (Harry JOSEPH)</u>: Visiteur, il présente les actions menées par son association: récupération de matériels médicaux offerts par l'APHP, contact avec « Vivre ensemble à Villeneuve-le-Roi », dons promis par la Ville de Villejuif. M. JOSEPH sollicite l'aide de la PAFHA pour l'acheminement des dons qu'il est entrain de préparer.
- 7. <u>L'entente des peuples (Thierry ROY)</u>: Fait état d'un projet culturel en préparation à la mairie de Suresnes. Propose à la PAFHA de réfléchir à la manière de donner vie à ce projet (par ex. En sollicitant l'ambassade pour diffuser l'information).
- 8. <u>USLOFRADES (Fanfan SALIBA)</u>: Membre dirigeant de l'association de fraîche date, il présente le projet d'électrification en cours à Saint-Louis du Sud. Ce projet est en attente de financement pour se concrétiser. Une partie des équipements est déjà disponible. Autre projet de l'association : la production de biodiesel à partir du Jatropha (metsiyen en créole). Coût du projet : 75 000€ L'association recherche des fonds notamment pour la mise en place d'une usine qui permettrait l'extraction à grande échelle de la matière première.
- 9. <u>CADGH (Roger JOSEPH)</u>: Créée en 1993, l'association avait pour objectif la reconstruction à Gressier d'une école fréquentée par d'anciens élèves vivant alors en France et en Amérique. Le CADGH a réalisé la construction d'un centre socio-éducatif sur un terrain acheté grâce aux fonds récoltés. L'association travaille de concert avec ses homologues basées aux USA et au Canada. La dernière réalisation du CADGH remonte au mois de juillet 2008 et concerne l'organisation pendant 2 jours d'une foire médicale où 12 médecins et 12 infirmières (dont certains vivent en diaspora) ont consulté des dizaines de patients et distribué gratuitement des stocks de médicaments. L'association projete de créer une salle informatique pour le centre socioculturel. Pour lever des fonds, le CADGH a organisé un réveillon le 31 décembre 2008.

- 10. <u>Association des femmes (Violande TOUSSAINT)</u>. Depuis ces dernières années l'association a choisi de ne faire que des actions en partenariat. Ainsi en 2009, l'AFHAF a pris en charge l'organisation et l'animation de l'atelier d'accueil des enfants lors de la journée portes ouvertes des associations franco-haïtiennes. L'association a également participé à l'animation de l'atelier « Culture et traditions » lors d'une manifestation organisée par l'AFHSEC une association implantée dans l'Oise dirigée par Chantal Guérin.
- 11. <u>Collectif Haïti (Odéel Dorcéus)</u>: A rappelé les principales activités du CHF: les Rencontres nationales co-organisées avec la PAFHA, les actions dans le domaine de l'information (Bulletins « Une semaine en Haïti » et « Nouvelles images d'Haïti »), la coordination du projet « Manman Bèf » etc.
- 12. AHDEL (David et Romel): Rappellent le rôle de l'AHDEL dans l'activité phare de la PAFHA à savoir la journée des associations (réservation des locaux). Annonce la date du 11 juillet réservée pour l'édition 2009 de la journée des associations. Projet « Réseaux du savoir » en cours en réponse à la demande d'une organisation de jeunes dans l'Artibonite. La ville de l'Estère sera le site-pilote de ce projet avant sa généralisation.
- 13. <u>FONDESA (Romel)</u>: Rappelle que cette association dont il est membre, a adhéré à la PAFHA en 2008. Fondesa est une association créée en France en l'honneur de la Fondation du même nom créée par Manno Sanon ancienne gloire du football haïtien (décédé en 2008). Fondesa organise tous les ans un week-end culturel et sportif qui rassemble pendant 2 jours un public de plus de 5000 personnes venues se divertir au rythme du sport et de la musique.
- 14. <u>Haidev (René Benjamin)</u>: Souligne la baisse de la fréquentation de la permanence juridique, signe de l'impact des mesures restrictives relatives au droit d'entrée et de séjour des étrangers en France. René annonce que la permanence de Haidev a changé de lieu, puisqu'il a été obligé de rendre le local suite à des difficultés de financement. La suppression d'une partie des subventions perçues par Haidev a aussi entraîné une réduction de ses activités, en particulier au niveau de l'aide aux malades du Sida.
- 15. <u>Pour Haïti (Dr Talleyrand)</u>: l'association organise essentiellement des débats et autres manifestations culturelles, notamment les rencontres avec des écrivains haïtiens à l'occasion de leur passage à Paris. « Pour Haïti » publie également la revue du même nom. A noter que l'association organise avec la Maison d'Haïti une réunion de présentation du livre de L.-P. Dalembert, le 27 février 2009. Dr Talleyrand demande à la PAFHA de faire à la prochaine AG un rapport sur le devenir des « manman bèf » achetées via le Collectif Haïti, dans le cadre du projet de l'ONG haïtienne Vétérimed.
- 16. Maison d'Haïti (Marie-Venise et Mme Tardivel): informent que la Md'H a organisé une soirée « soupe giraumon », véritable moment de convivialité autour d'une tradition qui remonte à l'indépendance d'Haïti. Avant, seuls les colons pouvaient boire cette soupe interdite aux esclaves, expliquait le Docteur Fritz Pierre. Cette soirée était agrémentée d'une séance de lecture de textes par Marie-Venise et Michèle, sur fonds de musique traditionnelle haïtienne. Parmi les projets de la Md'H on peut citer « Bronzer utile », l'organisation de conférences dédiées aux jeunes pour les faire découvrir Haïti autrement ou encore une campagne pour l'annulation de la dette d'Haïti. Sur ce dernier projet, la Md'H a sollicité un partenariat de la PAFHA. Un groupe de travail spécifique sera mis en place sous le pilotage de Mme Nicole Tardivel.
- 17. Embarquons pour Haïti (Mackendie Toupuissant): Le Président de la PAFHA a souligné les dernières actions réalisées par son association en 2007 à savoir: l'envoi de matériels scolaires en Haïti et l'équipement d'une salle informatique. Au programme 2009 figure le lancement d'un projet d'appui aux activités agricoles à Léogâne (secteur de Delande). Dans le cadre de cette action, un voyage en Haïti est prévu en 2009.
- 18. Aide aux enfants d'Haïti AAEH (Ernst Brice): l'association a un projet d'école professionnelle pour Haïti. Elle intervient déjà dans le Sud pour la scolarisation des enfants. L'AAEH travaille en partenariat avec des structures basées aux États-Unis. Elle organise chaque année un tournoi sportif à Bobigny, et sollicite pour 2009 l'appui de la PAFHA. L'AAEH est membre du Collectif solidarité d'ici et d'ailleurs (COSIA).
- 19. Collectif solidarité d'ici et d'ailleurs –COSIA (Jocelyn Tocny): Comme son nom l'indique ce Collectif s'occupe des gens en situation difficile! Le COSIA intervient ainsi sur Bobigny pour tenter d'apporter une solution aux problèmes des Haïtiens. Ce Collectif est ouvert aux personnes et aux structures de toutes origines. D'ailleurs, M. Tocny est lui-même d'origine guadeloupéenne. Il souhaite que la PAFHA collabore étroitement avec le COSIA. A ce propos, il annonce un projet de reboisement en Haïti, l'organisation d'un semi-marathon ici tout en s'interrogeant sur les bons outils à mettre en œuvre pour mobiliser le public en faveur d'Haïti. M. Tocny voudrait que les Haïtiens de l'intérieur sachent qu'ils ne sont pas seuls, que ceux de l'extérieur travaillent pour une solidarité concrète avec leur pays.
- 20. COAH (Vaner ZEPHIR): Créé après le passage des cyclones, le COAH (Comité de coordination des actions pour Haïti) a pour but de fédérer les efforts déployés dans tous les milieux haïtiens en France (églises, associations, commerces, artistes, médias, intellectuels et professionnels...) en vue d'aider Haïti en cas de catastrophes naturelles. (La PAFHA appui cette initiative conforme à notre devise l'union fait la force.) M. Zéphir a souligné les diverses démarches entreprises par le COAH depuis sa création. La PAFHA lui reversera les sommes recueillies en faveur des victimes des récents cyclones.

Après ce tour de table, le rapport d'activités 2008 a été présenté par Romel LOUIS-JACQUES.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008

- 1. Les 2èmes Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti organisées les 18 et 19 oct. 2008 organisées par la PAFHA et le CHF avec le soutien du Réseau Rhône Alpes pour Haïti.
- 2. Codéveloppement : Plusieurs projets financés grâce au soutien du groupe de travail "Appui aux projets des associations" mis en place par la PAFHA.
- 3. Campagne de solidarité avec Haïti suite au passage des cyclones Fay, Gustav, Hanna, et Ike.
- 4. Journée Portes ouvertes associations (5ème édition) le 28 juin 2008 à la Bourse du travail de Saint-Denis.
- 5. Soutien de la PAFHA aux migrants et Sans-papiers haïtiens (Lettres aux Ministres,...)
- 6. Partenariats (Relations avec Haïti, Fédération Guadeloupe, autres...)
- 7. Rencontres avec une dizaine de personnalités.
- 8. Adhésion de nouvelles associations (5 demandes d'adhésion).
- 9. Mise à jour du site Internet de la PAFHA http://assofrancohaitiennes.free.fr/
- 10. Autres actions à signaler :
 - Soirée «Rencontres autour du monde» mettant Haïti à l'honneur, le 26 novembre 2008
 - Contribution de la PAFHA au Rapport de l'ONG International Crisis Group : «Construire la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'extérieur.
 - $T\'el\'e charger \ le \ rapport \ sur \ le \ site: \ http://www.humansecuritygateway.info/documents/ICG_ConstruirePaixHaiti.pdf$
 - Visioconférence avec MHAVE (suites et fin)
 - Voyage en Haïti de Bogentson André en décembre 2008
 - Actions de communication dans les médias communautaires (Kôn Lanbi 106.3 FM chaque dimanche 17h-18h ou encore Bd du compas 98.8 FM, ou encore Bienvenue en Haïti 99.2 FM).

1. Les deuxièmes Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti

Les premières rencontres ont eu lieu en 2006 en région parisienne. Cette 2^{ème} édition organisée les 18 et 19 oct. 2008 par la PAFHA et le CHF (avec le soutien du Réseau Rhône Alpes pour Haïti), s'est déroulée à Lyon, et avait pour objectifs : de débattre sur des grandes thématiques qui concernent Haïti, de réfléchir sur les relations avec nos partenaires en Haïti, de poser la question de l'organisation du paysage associatif franco-haïtien en France.

Ces rencontres ont réuni 118 participants représentants 62 structures dont 51 associations qui ont échangé pendant un weekend dans le cadre de 5 ateliers de réflexion :

- > Atelier Développement agricole et rural incluant les problèmes liés à la nutrition.
- > Atelier Éducation, formation professionnelle des adultes.
- > Atelier Santé, Eau et Hygiène.
- > Atelier Codéveloppement et migrations
- > Atelier Commerce équitable

Des groupes de réflexion sont mis en place à l'issue des Rencontres nationales afin de poursuivre la réflexion initiée dans les ateliers. Vous pouvez **lire ou télécharger la synthèse des ateliers** sur le site de la PAFHA http://assofrancohaitiennes.online.fr

2. Financement des projets des associations

La PAFHA a mis en place un **groupe de travail** "Appui aux projets des associations". Les travaux de ce groupe de travail visent à accompagner les associations dans le montage de leur dossier de demande de financement auprès de divers guichets (par ex. appels à projets du FORIM, de la ville de Paris, de la Région Ile-de-France ou encore du gouvernement français dans le cadre du co-développement...)

Mis en place en décembre 2007, le programme de co-développement a permis de financer des projets dans plusieurs domaines dont, la production agricole, la culture de Jatropha en vue de la production de biodiesel, l'électrification, la production d'énergie éolienne et la réinsertion des malentendants.

Le premier anniversaire de ce programme a été l'occasion de dresser un bilan le 12 décembre dernier. L'ambassadeur de France à Port-au-Prince, Christian Connan, informe que 12 projets sont financés sur un total de 22 projets reçus. Ce programme touche 7 000 Haïtiens dans 6 départements géographiques. Le coût moyen d'un projet est de 63 000€ Avec 5 projets, Port-au-Prince est le principal bénéficiaire de ce programme. La PAFHA avait attiré l'attention de M. l'ambassadeur Connan (de passage à Suresnes en novembre 2008) sur le montant de l'enveloppe allouée au codéveloppement et le nombre de projets valables en attente de financements.

Par ailleurs, bien avant la signature officielle de ces accords en 2007, la PAFHA s'est exprimée en faveur du codéveloppement suite aux contacts établis avec le Président Préval et le Ministre Généus lors de leurs visites à Paris en 2006. Toutefois, la PAFHA appelle à la vigilance pour que ce programme ne serve d'alibi aux 2 États pour signer les Accords dits de réadmission. Les accords de réadmission sont des accords bilatéraux entre la France et un pays tiers et sont conçus pour faciliter l'expulsion d'immigrés clandestins.

3. Campagne de solidarité avec Haïti suite au passage des cyclones Fay, Gustav, Hanna, et Ike

Plusieurs demandes d'aide ont été adressées à la PAFHA. Parmi lesquelles trois projets : 1) La Mairie des Abricots a présenté un projet de Développement durable. Ce projet concerne l'intensification de la production vivrière, avec formation, suivi et aide aux producteurs par la mise à disposition de parcelles pour la culture vivrière à Abricots. 2) les Scouts d'Haïti ont sollicité notre soutien financier à leurs travaux de nettoyage dans la ville des Gonaïves. 3) les associations de la PAFHA ayant reçu des demandes d'aide au profit des sinistrés en Haïti, nous ont soumis ces demandes.

Les membres de la PAFHA ont souhaité accorder la priorité aux associations situées ou intervenant aux Gonaïves et ailleurs dans l'Artibonite, sans toutefois exclure les autres régions du pays. Ainsi, ils ont accepté à l'unanimité de soutenir financièrement les Scouts d'Haïti pour le nettoyage de la ville des Gonaïves. En revanche, le projet de la Mairie des Abricots n'a pas été retenu car il n'entre pas dans le champ de l'aide d'urgence. Mais la PAFHA juge ce projet suffisamment intéressant pour réfléchir à d'autres formes d'appui à y apporter.

Certaines associations membres de la PAFHA ont présenté leur demande (Les Innocents pour son orphelinat endommagé à Ganthier, Aide aux enfants d'Haïti pour son école dans la région d'Aquin, Ahdel pour les sinistrés de l'Estère). Une aide a été accordée à l'orphelinat de l'association « Les Innocents ». Pour les autres demandes, les éléments fournis n'ont pas permis de débloquer les fonds sollicités. Des compléments d'information ont été demandés. A noter que ces décisions de transfert de fonds concernent les sommes restant sur le compte "PAFHA-Urgences-Haïti" (voir le bilan financier pour plus de détails).

Par ailleurs, la PAFHA a participé à la campagne lancée par le "Comité de coordination des actions pour Haïti-COAH". Ce comité composé de représentants de différents secteurs de la communauté, vise à unifier les actions de solidarité avec les victimes des cyclones (voir les détails sur le site de la PAFHA http://assofrancohaitiennes.online.fr).

4. Journée Portes ouvertes associations le 28 juin 2008 à la Bourse du travail de Saint-Denis.

Le bilan de cette 5^{ème} journée a permis de relever des points positifs et des points d'insatisfaction mais aussi des propositions d'amélioration pour l'édition de juillet 2009 (date en attente de confirmation par la Mairie de Saint-Denis).

Les points positifs concernent : une participation satisfaisante du public, la présence des jeunes et un intérêt du public pour les débats et les stands des associations.

Les points d'insatisfaction: un public moins nombreux par rapport aux années précédentes, l'absence de messages particuliers pour les jeunes pourtant nombreux, et le fait de n'avoir pas pu réaliser comme prévu des archives sonores, donc pas de restitution.

Les actions proposées pour une amélioration en 2009 : Mobiliser et impliquer très tôt les associations, démarrer très tôt la campagne de communication, diffuser l'information par voie d'affichage, réfléchir à la manière d'inciter les jeunes à s'engager dans la vie associative, maintenir la qualité et le niveau des débats, et encourager les associations à être plus imaginatives dans les produits présentés.

5. Soutien de la PAFHA aux migrants et Sans-papiers haïtiens

L'élargissement du "groupe de travail migrants" a été mis en œuvre conformément aux décisions de l'AG 2007 de la PAFHA. Les associations Haidev (René Benjamin) et Maison d'Haïti (Marie-Venise) ont été désignées pour piloter ce groupe de travail. L'une des actions les plus significatives de la PAFHA concerne la demande d'un moratoire sur les expulsions d'Haïtiens en situation irrégulière en France. Ainsi, la PAFHA a remis une lettre et un dossier à Madame Michèle Duvivier-Pierre-Louis, Premier Ministre haïtien, lors de sa visite à Paris. Dans le même esprit, une lettre et un dossier ont été remis à Monsieur MANIGAT, Ministre des Haïtiens vivant à l'étranger dont voici quelques extraits : (...) Seule une intervention des pouvoirs publics haïtiens auprès de leurs homologues français, pourrait faire infléchir cette politique aveugle de reconduite à la frontière d'Haïtiens dont vous connaissez hélas, Madame Le Premier Ministre, les conséquences humaines et sociales. Aussi, vous proposons-nous de prendre les dispositions suivantes :

• Demander au gouvernement français un moratoire sur les expulsions d'Haïtiens à titre humanitaire. Une telle mesure serait cohérente avec la volonté manifestée par la France d'accompagner votre gouvernement dans sa politique en faveur des plus démunis en Haïti. L'on sait que l'aide apportée par la diaspora haïtienne aux familles restées au pays permet d'atténuer considérablement les carences dont souffre l'État haïtien en matière de développement économique et de création d'emplois.

- Apporter un appui explicite aux services consulaires dans le cadre de l'octroi de Sauf-conduit aux personnes interpellées par la police française après un contrôle d'identité. Ces documents ne devraient être délivrés que dans le respect strict des procédures applicables. Les services consulaires en France métropolitaine et dans les DOM-TOM sont soumises à de fortes pressions parce que des quotas d'expulsions sont exigés de la part des policiers français.
- Ainsi, nous vous demandons de donner des instructions claires au personnel consulaire quant au respect du droit à une protection et une assistance juridiques pour les Haïtiens appréhendés pour séjour irrégulier. Il est inacceptable que certains aient été expulsés sans avoir consulté une association ou un avocat, alors que leur demande de régularisation se trouvait en instance auprès de l'administration.
- D'une manière plus générale, nous joignons à ce courrier un document présentant les principales propositions de notre Plate-forme d'associations sur la situation de la communauté haïtienne en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Ce document a déjà été remis au Président de la République, Monsieur René Préval, lors de sa dernière visite officielle en France où il a été accueilli fièrement par la communauté haïtienne.

6. Rencontres avec des personnalités :

- Mme BAH, Assistante technique de l'ambassade de France détachée auprès du MHAVE sur la question de la coopération inter-haïtienne et du co-développement. (Information sur la mise en œuvre du programme),
- Mme MAYAUD, chargée du dossier du co-développement au Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement. (Sujet abordé entre autres : Inquiétude exprimée sur le codéveloppement qui ne doit pas servir d'alibi aux 2 États pour signer les accords dits de réadmission),
- M. TREHEL, Conseiller régional d'Île-de-France (sujet abordé : aide d'urgence à Gonaïves),
- Ministre du MHAVE, M. Manigat en marge de la conférence sur le « co-développement solidaire pour Haïti : Mode d'emploi » organisée par la Ville de Suresnes le samedi 22 novembre 2008. (sujet abordé : remise du dossier demandant un moratoire sur les expulsions en France, et point sur le projet de visioconférence),
- > Mme la Député de Paris Georges PAU-LANGEVIN (sujet abordé : information sur le paysage associatif),
- ➤ Mme Michèle DUVIVIER-PIERRE-LOUIS, 1^{er} Ministre haïtien (sujet abordé : remise du dossier demandant un moratoire sur les expulsions en France),
- M. Michel CHANCY, Secrétaire d'État à la production animale (conférence publique co-organisée avec le CHF)
- Mme Régine ESTIMÉ, Responsable au Service culturel nouvellement affectée (sujet abordé : Promouvoir la Coopération décentralisée entre collectivités en France et en Haïti).

7. Partenariats

De nouveaux contacts ont été établis avec Haïti après les dernières catastrophes naturelles. La PAFHA a été contactée par la Fédération d'Associations Franco-Haïtiennes de Guadeloupe (FAFHG). Ces derniers rapprochements offrent des possibilités de partenariats que la PAFHA envisage de concrétiser afin de renforcer les actions menées par les différents réseaux associatifs et les acteurs basés en Haïti. A ce titre les relations concrètes nouées avec des organismes comme la SHAA ou les Scouts d'Haïti, devront être consolidées.

Dans ce même élan, la PAFHA envisage de resserrer le liens avec les structures d'Outre-mer en vue d'une meilleure coordination et une plus grande efficacité des actions. Des contacts seront établis avec l'AHM (Association des Haïtiens en Martinique).

8. Adhésion de nouvelles associations

Six associations ont demandé leur adhésion à la PAFHA. Les régularisations de ces demandes sont en cours de concrétisation. Elles concernent les associations suivantes : Reseta, Espoir sans faim, Adenac, Fondesa, Centre Anacaona des droits humains, Haïti France solidarité.

9. Mise à jour du site Internet de la PAFHA (http://assofrancohaitiennes.free.fr/)

Une nouvelle charte graphique est réalisée ainsi que la réactualisation du contenu du Site Internet de la PAFHA. **Visitez le site à l'adresse suivante** *http://assofrancohaitiennes.free.fr/*

Par ailleurs, l'espace privé du site est accessible aux associations moyennant un mot de passe. L'accès à cet espace permet de consulter les documents non publiés sur le site public, de télécharger certains fichiers et d'envoyer des messages à l'ensemble des associations inscrites à cet espace privé. **Demandez votre mot de passe.**

10. Autres actions à signaler

- Participation à la soirée « Rencontres autour du monde » mettant Haïti à l'honneur, organisée 26 novembre 2008 au Café de la Plage par l'Association Citoven International (75020)
- Contribution de la PAFHA au Rapport de l'ONG International Crisis Group : «Construire la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'extérieur (télécharger le rapport sur le site : http://www.humansecuritygateway.info/documents/ICG_ConstruirePaixHaiti.pdf)
- > Assistance technique aux associations pour la création de leur site Internet (cf. Union des Saint-Louisiens)
- ➤ Visioconférence avec MHAVE : L'été 2007, la PAFHA a été contactée à plusieurs reprises par le MHAVE (Ministère des Haïtiens vivant à l'étranger) par l'intermédiaire de Mme Belinda BAH, Assistante technique de l'ambassade de France détachée auprès du MHAVE sur la question de la coopération inter-haitienne et du co-développement. Lors d'une conversation téléphonique avec le Président de la PAFHA, Mme BAH lui a proposé d'organiser par visioconférence "une forme de consultation auprès d'une partie de la communauté haïtienne de France (des membres et non membres de la PAFHA ont été mobilisés) afin de discuter le cadre de la coopération inter-haïtienne". La rencontre avec M. Manigat, Ministre du MHAVE, a acté la fermeture de ce dossier (manque de fonds pour financer cette activité)
- ➤ Voyage en Haïti de Bogentson André en décembre 2008 : Invité par l'Ambassade de France en Haïti à l'occasion du premier anniversaire de ce programme de codéveloppement, Bogentson André a été chargé par la PAFHA de prendre contact avec des partenaires en Haïti (Scouts, Les Innocents). De retour à Paris, Bogentson a fait un compte-rendu de cette « mission » parallèle très riche en informations. Ce compte-rendu est à votre disposition.
- Actions de communication dans les médias communautaires (Kôn Lanbi 106.3 FM chaque dimanche 17h-18h ou encore Bd du konpa 98.8 FM, ou encore Bienvenue en Haïti 99.2 FM).

L'assemblée générale a validé ce rapport d'activités 2008.

PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER 2008

1) L'association présente le compte de résultat suivant :

A) au niveau des charges

Le total des charges enregistrées sur l'année s'élève à environ 4300€, ce sont essentiellement les frais dus aux journées des associations du 27/6 et aux rencontres nationales par la prise en charge des frais de MV Saint Victor et de Romel Louis Jacques qui ont représenté la PAFHA.

- B) Les produits s'élèvent à 8700€
- les cotisations ici représentent 250 €

A noter que plusieurs associations ont versé leurs cotisations 2009 pendant l'AG.

- la journée des associations 3900 €+ l'apport des sponsors
- le report de la banque 1951€

A fin janvier le compte courant présente un solde positif de 4419€

2) Le compte urgence

Le compte urgence + Livret présentaient un solde de 9334,44 au 10/12/08.

Un livret d'épargne a été ouvert le 2/12/2008.

La PAFHA reversera à COAH (Comité de Coordination des actions pour Haïti) à qui nous avions proposé de mettre à leur disposition le compte urgence dans l'attente de création de leur compte.

10 000\$ ont été versés aux scouts d'Haïti pour leurs actions de nettoyage des écoles sur Gonaïves.

2000\$ ont été versés à l'association les Innocents dont l'orphelinat a été endommagé par les cyclones.

Quant au bilan de l'association, l'association n'a pas de dettes, elle n'a fait aucune acquisition, et n'a pas de charges sociales puisque pas de salarié.

L'assemblée générale a validé le bilan financier 2008. Pour plus de détails, se reporter au tableau en annexe.

PROPOSITION DE BUDGET 2009

Le budget prévisionnel 2009, affiche un montant d'environ 13 700€ destinés à couvrir les frais liés aux postes suivants : Gestion courante, déplacements/Réception d'invités, communication et information, personnel extérieur à l'association et développement d'activités spécifiques. L'assemblée générale a validé cette proposition de budget.

A noter que la PAFHA n'a toujours pas opté pour demander des subventions pour son fonctionnement. Le budget pourrait faire l'objet d'ajustements à la baisse en fonction des prévisions de recettes.

Pour plus de détails, se reporter au tableau en annexe.

PROPOSITION DE PROGRAMME D'ACTION 2009

Le programme d'action de la PAFHA pour l'année 2009 s'appuie sur un certain nombre de constats confortés par des demandes formulées par les associations. Ainsi, ce programme propose des réponses ou axes de travail ainsi que quelques pistes d'actions à mener (liste non exhaustive). Pour mettre en œuvre ce programme, il est proposé de **renforcer les GT** (**Groupes de travail thématique**) mis en place au sein de la PAFHA (ex. GT projets et GT migrants ». D'autres GT seront constitués en cohérence avec ce programme d'action (ex. GT dette ou GT jeunes...)

Chaque association est invitée à se faire représenter par un de ses membres au sein d'un GT en rapport avec ses projets.

Un pilote est désigné pour chaque GT. Il s'agit d'une association ayant une activité en rapport avec la thématique du groupe de travail (par ex. Haïti Développement pour la question des sans-papiers). Le pilote peut être aussi une personne-ressource dont la compétence professionnelle ou universitaire au service des associations (ex. Bogentson André pour le groupe d'appui aux projets des associations. Il prépare un doctorat en démographie et son travail traite des populations haïtiennes en diaspora). Le pilote a un rôle d'animation, d'organisation, de synthèse et de restitution.

Le GT est donc un outil opérationnel. Le but poursuivi est de permettre aux associations de réfléchir ensemble aux réponses à donner à des problèmes concrets qui les empêchent de réaliser leurs projets dans un domaine bien défini (éducation, énergie, santé, financement, etc.)

Pour la composition provisoire des Groupes de travail, les associations seront rapidement contactées par un membre du bureau de la PAFHA. Une fois constitué, chaque GT fera un état des moyens nécessaires (humain, financier, logistique...) à son fonctionnement, ainsi que des propositions pour les obtenir.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de ces propositions d'action. Bien entendu, tout n'est pas détaillé ici, il appartient à chaque association de faire d'autres suggestions.

Nota: Ces propositions s'inscrivent dans le moyen terme.

CONSTATS	AXES DE TRAVAIL	QUELQUES PISTES D'ACTIONS A MENER (à compléter)
Les associations attendent beaucoup de la PAFHA en termes d'appui concret dans leurs projets ici et en Haïti.	Axe 1 : Renforcer les associations de la PAFHA	 Renforcer les groupes de travail (projets, migrants, jeunes, dette) Continuer les « consultations du président » en rendant visite aux associations pour mieux connaître leurs projets, leurs difficultés, Encourager la solidarité inter-associative (appui et mobilisation de chaque réseau lorsqu'une association organise une activité), Proposer des actions de formation aux acteurs associatifs.
Les projets des associations sont de plus en plus ambitieux. Seules elles ne peuvent pas les réaliser efficacement. La PAFHA doit leur proposer une démarche d'ouverture et de travail en réseau.	1.1	 Stimuler les partenariats: entre les associations de la PAFHA (organisation conjointe d'évènements, réalisation de projets communs en Haïti entre associations intervenant dans une même région etc) entre la PAFHA et d'autres regroupements à l'instar des rencontres nationales ou le Forim, entre la PAFHA et les acteurs de terrain en Haïti à travers la mise en place de relais là-bas, entre la PAFHA et les acteurs dans les Dom-Tom et en Afrique.

On sait que l'aide apportée par la		1.	Mettre en place une permanence juridique et administrative		
diaspora haïtienne aux familles restées	Axe 3:		conjointe entre les associations spécialisées (Haidev, Asolid 91		
au pays permet d'atténuer			Md'H),		
considérablement les carences dont	Agir en	2.	Participer à la mobilisation générale en se rapprochant		
souffre l'État haïtien en matière de	solidarité avec		davantage des structures extra communautaires (Collectifs de		
développement économique et de	migrants et les		sans-papiers, RESF, ANAFE, Cimade, Gisti, Migreurop, Ligue		
création d'emplois.	sans-papiers		des droits de l'Homme, SOS Racisme)		
Un haïtien expulsé, c'est toute une		3.	Éditer et diffuser un support « Adresses et n° de tél. utiles »,		
famille voire plus qui se trouve privée		4.	Réagir par communiqués et par une présence active		
de moyens de subsistance.			(interpellation des autorités haïtiennes et françaises, voire		
			européennes sur la question migratoire).		
Avec plus de 1 milliard et demi de		1.	Mobiliser l'épargne des Haïtiens de la diaspora et encourager		
dollars transférés chaque année en	Axe 4:		une diaspora « investisseur »,		
Haïti, avec un nombre important de		2.	Promouvoir les projets à caractère économique (ex. Arche à		
cadres à la retraite, de professionnels	Mobiliser les		Duplessis)		
1 , 3	ressources de la	3.	Mener des actions qui favorisent les transferts de savoirs et de		
surdiplômés etc., les Haïtiens de	diaspora		savoir-faire de la diaspora vers Haïti,		
l'étranger représentent un réel espoir		4.	Favoriser la participation des jeunes (création d'un Espace		
pour l'avenir d'Haïti.			Jeunes – organisation des États généraux de la jeunesse),		
La PAFHA entend continuer son		5.	Mettre en place un groupe de travail sur la question de la dette		
action en vue d'une utilisation			d'Haïti (action proposée et pilotée par la Maison d'Haïti).		
rationnelle de ce potentiel inestimable		6.	etc.		
qu'est la diaspora haïtienne.					

HOMMAGE À RENÉ BENJAMIN

Membre fondateur et 1^{er} Président de la PAFHA, Président de Haïti Développement. La PAFHA a saisi l'occasion de ses 81 ans pour remercier René pour son engagement depuis plus de quarante ans en faveur de la communauté haïtienne. Pour témoigner de la reconnaissance des acteurs associatifs envers son travail exemplaire, une plaque gravée a été remise à René par la petite Héloïse, fille de Violande Toussaint, Vice-Présidente de la PAFHA et Présidente de l'association des femmes haïtiennes de France.

L'ordre du jour étant épuisé à 17h15, le Président de la PAFHA remercie les participants et proclame la clôture de l'assemblée générale.

La PAFHA remercie l'association « Embarquons pour Haïti » qui nous avoir permis de nous réunir dans les locaux de la Maison de Quartier des Quatre Chemins à Pantin.

Pour le bureau de la PAFHA Le Président, Mackendie TOUPUISSANT

BILAN FINANCIER 2008

Compte d'exploitation (arrêté au 30/12/08)

DEPENSES		RECETTES	
I - Charges courantes		I - Recettes courantes	
frais postaux	27,5		
téléphoniques		Adhésion	200
		Journée des Associations	3950
II - Activités association		Sponsor	2600
Frais journée Associations	3428	Banque au 1/1/08	1951,52
Frais exceptionnels	217,02	•	
(rembourst réparation matériel audio)			
Rencontre nationale	374		
Soutien aux associations	100		
Total	4146,52		
III - Autres charges			
Cotisations Forim			
Frais bancaire	100		
TOTAL DEPENSES	4246,52	TOTAL RECETTES	8701,52
		Solde	4419,95

GESTION COMPTE URGENCE

III - FONDS VERSES		18 292,52	
Scouts d'Haïti	7476,08	Dons reçus	1190
Les innocents	1640		
Frais bancaires	27		
(coût transfert + commissions change) COAH (1)	1005		
TOTAL	10148,08		19482,52
SOLDE	9334,44		
Livret A urgence	8723,92		
Compte Urgence	610,52	(après reversement à COAH de 1005€)	
	9334,44		·

(1) Reversement à COAH dons perçus entre 30/9/08 et Fin déc. 08

PROPOSITION DE BUDGET 2009

BUDGET PREVISIONNEL 2009

CHARGES		PRODUITS	
Gestion courante		Adhésions	1250
Fourniture de bureau/informatique	50		
Télécoms		Journée des associations	5000
Frais postaux	300		
Assurance		Sponsors	3000
Divers et Adhésion (Forim,)	300		
Frais bancaires	100		00.50
Déplacements/Réception d'invités	300		9250
Vie associative	000		
relations publiques			
Communication/information	2500		
Site Internet		Report banque	4419
Publicité, publications,		rtoport barredo	1770
Développement réseau PAFHA			
Personnel extérieur à l'association	200		
Personnel extérieur à l'association			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			
DEVELOPPEMENT ACTIVITES	9519		
Conférences/Formation	1500		
Soutien aux associations	2500		
Journée des associations	4000		
Représentation en Haïti	1519		
Soutien projets Haïti			
Jeunesse			
TOTAL	13669	TOTAL	13669
Emplois des contributions volontaires		Valorisation volontariat	
Mise à disposition gratuite de biens		Bénévolat	
Prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	